

25 AVR. 2002

89 B 603

GROUPE A.N.T.E.

société anonyme

au capital de 500 000 francs

Siège social : 1793 Route de Neufchatel

76230 BOIS-GUILLAUME

RCS ROUEN B 351 371 380

PROCES VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

EN DATE DU 28 NOVEMBRE 2000

19 HEURES

L'an deux mil et le 28 NOVEMBRE à dix neuf heures, les actionnaires de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, chez J.D.A., 85 Chemin de Clères, 76130 MONT-SAINT-AIGNAN à l'issue des assemblées générales tenues pour examiner les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1998 et 1999.

Chaque actionnaire a été convoqué par lettre simple adressée le

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

Monsieur Pierre DEBREE préside la séance en sa qualité de président du conseil d'administration.

Monsieur Pierre DEBREE et Le Roy, les deux actionnaires, présents et acceptants, représentant tant par eux-mêmes que comme mandataires le plus grand nombre de voix, sont appelés comme scrutateurs.

Monsieur DEBREE est choisi comme secrétaire.

Monsieur Marcel MILLET, commissaire aux comptes, est également présent.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 460 actions, soit plus du quart des actions ayant droit de vote. En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.



A1902

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

- un exemplaire de la lettre de convocation des actionnaires ,
- la copie de la lettre de convocation adressée au commissaire aux comptes avec l'avis de réception ;
- les statuts de la société ;
- la feuille de présence à l'assemblée ;
- les pouvoirs des actionnaires représentés par des mandataires ainsi que les formulaires de vote par correspondance ;
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Puis le Président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion du conseil d'administration, les rapports du commissaire aux comptes, la liste des actionnaires, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements, ont été tenus à la disposition des actionnaires, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination d'un commissaire aux comptes suppléant
- Pouvoirs pour les formalités.

Le Président donne lecture du rapport de gestion du conseil d'administration. Puis il fait donner lecture des rapports du commissaire aux comptes.

Cette lecture terminée, le président ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, nomme en qualité de commissaire aux comptes suppléant pour la durée du mandat du titulaire, Monsieur Philippe MONGAUZE demeurant 77, rue du Général Leclerc à ROUEN, né à ROUEN le 20 novembre 1954.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.



DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée à 19 H 30.

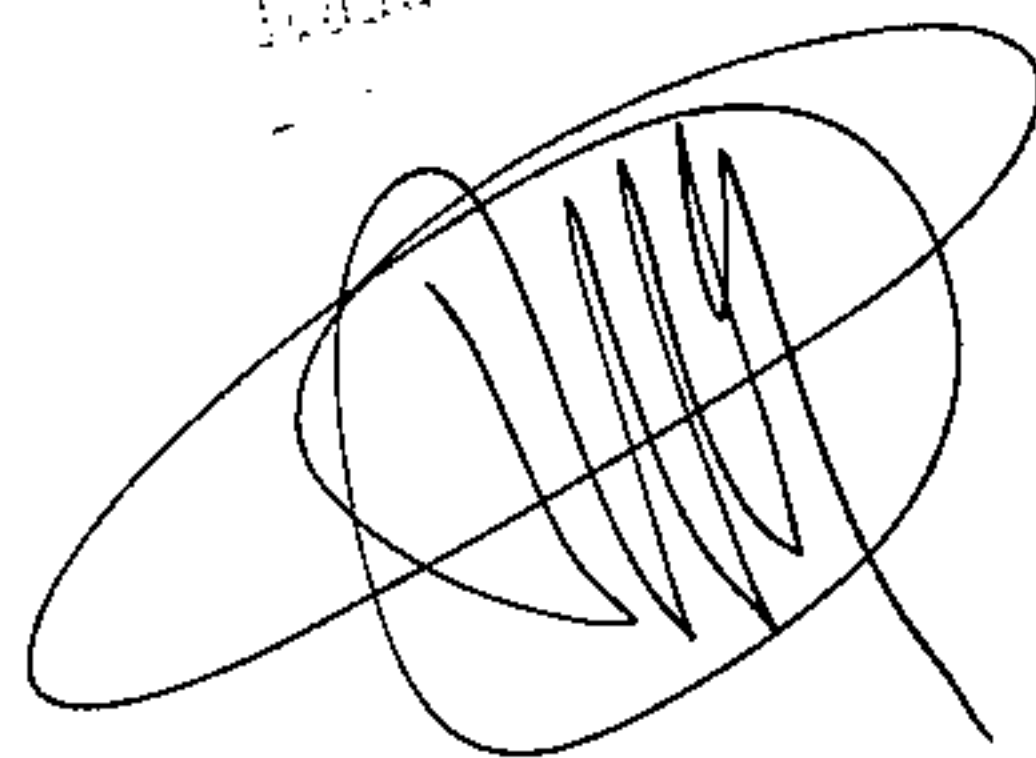
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président

Le Secrétaire

Les Scrutateurs

COPIE VERBALE 02/10/2014

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several vertical strokes and a large loop, positioned over the stamp.